



FICHE DIPLÔME

BÂTIMENT

Réf : FL_BA_14

CAP INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

Le(la) titulaire de ce CAP est un(e) professionnel(le) polyvalent(e) capable d'assurer des interventions en maintenance technique des bâtiments (carrelage, peinture, papier peint, plomberie, revêtement de sols, électricité et domotique...).



Formation certifiante



Niveau 3



Éligible au CPF



Format de formation

Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.

Durée

Cursus de 6 mois à 3 ans selon niveau d'études et expérience.

Formation non accessible en bloc de compétences.



PRÉREQUIS :

- Pas de prérequis



OBJECTIFS :

- S'assurer du bon fonctionnement des locaux et équipements d'une entreprise ou d'une collectivité,
- Effectuer les petites réparations dans des domaines très divers allant de la plomberie à l'électricité, peinture...



POUR QUELS MÉTIERS ?

- Agent de maintenance des bâtiments,
- Agent d'entretien polyvalent.



EFFECTIFS

14 personnes par groupe de métier.



PUBLIC

Tout public éligible à l'apprentissage, à la professionnalisation ou en reconversion.



TARIFS

Public apprenti :

Formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Public en reconversion :

Formation prise en charge financière possible en fonction des droits acquis et du statut (demandeur emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...).

CGV consultables sur notre site web.



DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Contrats d'apprentissage : Préinscription en ligne dès mars. Début de formation de fin août à début novembre.

Autres publics : Inscription sur prescription (Pôle emploi, mission locale, entreprise...).



ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ; pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.



DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement. Toute demande tout au long de l'année sera étudiée selon les places disponibles.



LIEU DE FORMATION

CFA CMA Nouvelle Aquitaine



PROGRAMME

Au Centre de formation

- Enseignement général
- Connaissances technologiques
- Lecture de plan CAO/DAO et dessin technique
- Savoirs techniques complémentaires à l'entreprise
- Prévention santé environnement

En entreprise

- Trouver les raisons d'un dysfonctionnement et y remédier,
- Connaître les différents matériaux qui serviront aux divers travaux de dépannage ou de réparation,
- Vérifier, contrôler le bon fonctionnement et le bon état des installations,
- Organiser, planifier une intervention en respectant les règles de sécurité.

Retrouvez
l'ensemble de
nos formations
en ligne



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les + de notre CFA

Nos techniques d'animation

- Plateaux techniques dédiés à la pratique professionnelle et équipés spécifiquement pour chaque métier,
- Salles multimédia, laboratoires de langues et de sciences, centre de ressources et équipements sportifs,
- Mobilité européenne,
- Préparation aux concours.



ENCADREMENT

La formation est encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise.



SUIVI

Des bilans sur le parcours de formation en centre et en entreprise tout au long de la formation. Un lien et des échanges réguliers avec le tuteur en entreprise sont établis : visites, livret de suivi,...



ÉVALUATION

Contrôle continu tout au long de la formation ou examen ponctuel selon les statuts et les établissements. Cette information est détaillée sur notre site Internet.



APRÈS VOTRE DIPLÔME

FORMATION

BAC PRO MAINTENANCE ET EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE

D'autres poursuites de formation sont envisageables après étude de votre parcours



Voir la fiche filière



CONTACTEZ-NOUS !

CMA Nouvelle-Aquitaine
46 rue Général de Larminat
CS 81423 - 33073 Bordeaux cedex
05 57 22 57 22

www.cma-nouvelleaquitaine.fr



Organisme de formation enregistré sous le n° 75 33 12814 33 auprès du Préfet de région
1ER RÉSEAU DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ARTISANAT



Financé par
l'Union européenne



Chambre
de
**Métiers
Artisanat**
et de
NOUVELLE-AQUITAINE

